

MONTASTRUC, *le* MAGAZINE

#1

AVRIL 2021

DEVELOPPEMENT

La ville de demain
préserve la biodiversité

JEUNESSE

Une volonté
d'accompagnement

SÉCURITÉ

Mieux vivre ensemble

SOLIDARITÉ

Rompre l'isolement



MONTASTRUC
La Conseillère

SOMMAIRE



03	LE MOT DU MAIRE
04	ACTUALITÉS
08	POLITIQUE DE LA VILLE
11	FINANCES COMMUNALES
13	AMÉNAGEMENTS URBAINS
18	ENVIRONNEMENT
20	SOLIDARITÉ - SOCIAL
21	ENFANCE - JEUNESSE
24	VIE ASSOCIATIVE
28	ANIMATIONS
29	INFORMATIONS UTILES
31	TRIBUNE LIBRE

Bulletin d'informations municipales de la ville de Montastruc-la-Conseillère - n° 1
avril 2021 - Directeur de la publication: Jean-Baptiste Capel
Rédaction: Service communication Mairie de Montastruc-la-Conseillère
Crédit photos: Thomas Rouet - Jacques Périno - Catherine Vaniscotte
Florian Martinez - E0 - Pierre Cesse - Mairie de Montastruc-la-Conseillère
Conception et réalisation: Agence Alaric 04 68 79 22 49
Création graphique: Jean Michel Poirot
Imprimerie: Groupe AFB - 31140 Launaguet
Document non contractuel, sous réserve d'erreurs typographiques.
Toute reproduction éventuelle, même partielle est interdite sans l'autorisation de
l'Agence Alaric.

LE MOT DU MAIRE



Chères Monstastrucoises, chers Montastrucois,



C'est avec un grand plaisir que je vous présente le premier numéro de « **Montastruc, le magazine** », il est le reflet des actualités des dernières semaines et de notre travail.

Voici maintenant plus de huit mois que la nouvelle équipe municipale avec laquelle j'ai l'honneur de travailler est en place. Dès notre arrivée et malgré des conditions sanitaires difficiles, nous nous sommes mis au travail.

Nous avons accompagné les plus fragiles, amélioré votre qualité de vie et engagé un certain nombre de projets qui doivent mener à un développement harmonieux et maîtrisé de notre ville.

En premier lieu, nous avons choisi d'établir un « état des lieux » afin d'arrimer nos actions à des bases saines et réalistes. Cela nous a permis d'avoir une photographie de la situation de notre commune dans de nombreux domaines et notamment sur l'aspect financier qui a été audité par un cabinet spécialisé et indépendant dont vous trouverez plus loin la synthèse.

Nous avons déjà obtenu des premiers résultats concrets. En premier lieu, Montastruc-la-Conseillère intègre le projet « Bourgs-Centres » piloté par la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée, il nous assurera un niveau de subventions élevé aidant à la revitalisation du centre-bourg, à la réhabilitation de la gare et à l'organisation des mobilités. Ensuite, nous avons un projet d'extension de notre zone d'activité de l'Ormière qui nous permettrait d'accueillir de nouvelles entreprises.

Nous avons la volonté de développer ces programmes en parfaite harmonie avec notre environnement et de protéger la biodiversité qui constitue pour notre ville un immense atout.

Nous continuerons à tenir nos engagements, notamment celui ayant trait à la nouvelle école, c'est pourquoi d'ici quelques jours des ateliers de travail et une commission « Future Ecole Primaire » vont être mis en place afin qu'ensemble nous choisissons ce qu'il y a de mieux pour nos enfants.

Bien sûr, cette période régie par la crise sanitaire nous oblige à l'humilité, mais nous avons la volonté de travailler pour que, chacune et chacun d'entre vous, puissiez envisager l'avenir avec confiance, que le bien vivre à Montastruc-la-Conseillère devienne une réalité et que notre ville occupe la place qu'elle mérite au sein de la Communauté de Communes des Coteaux de Girou (C3G).

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens, je vous invite à rester prudents et à prendre soin de vous et de vos proches.

Bonne lecture à toutes et tous.

Jean-Baptiste CAPEL
Maire de
Montastruc-la-Conseillère

LES ÉLUS DE LA RÉPUBLIQUE EN VISITE À MONTASTRUC

Pierre Médevielle, sénateur de la Haute Garonne, et Jean-Luc Lagleize, député, sont venus à la rencontre de Jean-Baptiste Capel.



Le Maire, Jean-Baptiste Capel, accompagné de ses adjoints Mireille Laurens et William Laskier, accueille Pierre Médevielle, sénateur de la Haute Garonne.



Jean-Baptiste Capel reçoit Jean-Luc Lagleize, député de la 2^{ème} circonscription de Toulouse et son collaborateur.

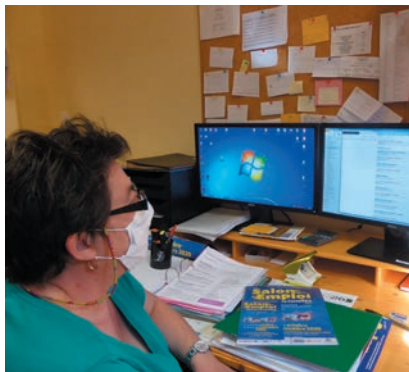


Jean-Luc Lagleize, député de 2^{ème} circonscription de Toulouse et Jean-Baptiste Capel, le Maire, présentent le plan de réhabilitation de la friche industrielle autour de la gare.

Le 12 août, Pierre Médevielle, sénateur de la Haute Garonne est venu à la rencontre du Maire, nouvellement élu, Jean-Baptiste Capel. Ils ont évoqué ensemble les grandes lignes des actions qui seront menées sur la commune et notamment la révision du PLU, la construction de la nouvelle école élémentaire et le développement économique sur la zone de l'Ormière. Economie et services à la population sont les deux piliers du développement harmonieux de Montastruc sur lesquels les deux hommes ont convenu de travailler ensemble. Le 15 septembre, Jean-Baptiste Capel a reçu le député Jean-Luc Lagleize pour une journée de visites sur le terrain. Dès le matin, le Maire et son conseil municipal ont pu longuement échanger sur leurs délégations et les projets qu'ils souhaitent promouvoir.

Lors d'un déjeuner de travail, Adrien Durand-Raucher, président du Montastruc Basket Club, a pu évoquer la vie d'une association sportive dynamique avec ses problématiques et ses ambitions. L'après-midi s'est ensuite déroulée sur les thèmes de la formation avec la visite du Lycée d'enseignement professionnel l'Oustal, du développement économique à l'entreprise de TP Latieule et enfin de la solidarité avec la rencontre de l'Association Familiale Intercantonale - AFC - qui permet le maintien à domicile des malades d'Alzheimer ou de maladies neuro-dégénératives. Cette visite a vu son prolongement le 5 mars dernier avec l'annonce par Monsieur le Député de l'intégration dans le plan France Relance de la réhabilitation de la friche industrielle autour de la gare SNCF (un pôle d'échanges multimodal, une espace coworking et un équipement pour les mobilités douces).

ÇA S'EST PASSÉ À MONTASTRUC !



Un Salon de l'Emploi en ligne, du 20 octobre au 20 novembre 2020



Pour la 10^e année consécutive, la municipalité en partenariat avec Pôle Emploi et le Comité du Bassin d'Emploi Nord-Est Tarn a organisé le forum de l'emploi qui au vu des contraintes imposées par la Covid-19 est devenu le Salon de l'Emploi en ligne. Marie-Line Miral, responsable

du service emploi de la ville, s'est adaptée avec compétence pour permettre aux recruteurs et aux demandeurs d'emploi de trouver la bonne solution à leur demande respective. Cette nouvelle ère qui s'ouvre, celle du numérique, devrait séduire les uns et les autres.

Les jouets de la solidarité



Le 19 décembre dernier, une action de solidarité d'envergure a réuni une grande partie des habitants de notre ville.

Les représentants des parents d'élèves, les accueils de loisirs associés à l'école, le Cercle Laïque, le Comité des Fêtes, le CCAS, la municipalité se sont associés aux nombreux anonymes pour donner une seconde vie à des jouets.

En cette veille de Noël, le grand stand déployé place Saint Pere Pescador a permis de redistribuer ces jouets en échange de dons qui ont été remis aux "Restos du Coeur" dans un symbolique coeur en carton fabriqué pour l'occasion. Cette mobilisation citoyenne où la solidarité s'est associée à la protection de la planète a démontré que les Montastrucois sont très attentifs aux problématiques du monde d'aujourd'hui. Un grand merci aux organisateurs de cette belle journée.



Les illuminations de Noël

Le tout jeune Comité des Fêtes a souhaité redonner à Noël toute sa magie. Les habitants de Montastruc-la-Conseillère ont été nombreux à participer à ce concours qui a permis d'illuminer de mille feux notre commune et de faire briller les yeux des enfants qui ont composé pour l'essentiel le jury. Ils ont jugé avec rigueur selon les critères qui avaient été posés: le respect du thème, l'imagination et l'occupation de l'espace. Dans la catégorie « Fenêtres et Balcons », c'est Morgane Le Guennec Petipe qui a accédé à la 1^{ère} place et pour les « Maisons et Jardins », Marie Bergé a obtenu le coup de cœur des jeunes jurés de l'école Vinsonneau. Les heureux gagnants se sont vus offrir par la municipalité un panier garni et un bon d'achat utilisable dans les commerces locaux. Cette belle expérience qui a fédéré tous les Montastrucois est appelée à se renouveler pour Noël prochain.

UNE MAISON DÉPARTEMENTALE DE PROXIMITÉ À MONTASTRUC-LA CONSEILLÈRE



La crise sanitaire que nous traversons a fait ressortir la nécessité de rapprocher les services publics des populations locales. C'est pourquoi, le Conseil départemental de la Haute Garonne a décidé de créer les Maisons Départementales de Proximité (MDP). La première a été ouverte à Montgiscard et la deuxième a été inaugurée sur notre commune le 17 mars en présence de Georges Méric, le président du Conseil Départemental et de Dider Cujives, Conseiller Départemental de notre canton. Ce nouvel espace renforce la présence territoriale des services publics en venant au plus près des usagers qui y trouveront l'accompagnement nécessaire pour des démarches auprès de Pôle Emploi, des services fiscaux ; une aide à l'écriture des lettres de motivation et à l'usage des outils numériques ; des informations pratiques sur des thématiques diverses telles les transports, la restauration scolaire, les associations. Une démarche de solidarité basée sur la proximité que les maires ont accueillie avec enthousiasme.

DE NOUVEAUX COMMERCES S'INSTALLENT

Le dynamisme d'une ville se mesurant à l'aune du développement du tissu économique local, nous sommes heureux de voir des commerçants et des artisans investir à Montastruc-la-Conseillère, nous leur souhaitons une grande réussite.

LE BOIS JAUNE, librairie et espaces de travail

Deux univers se partagent le lieu. Au rez-de-chaussée, la librairie propose une offre de lecture éclectique de 4 000 références et en mezzanine 10 postes de travail aménagés qui se prêtent parfaitement au régime actuel de télétravail.
142 rue de l'Ormière
Tél. 06 62 78 58 35
Du mardi au samedi de 10h à 19h
www.leboisjaune.com

LA MAISON MADAME centre de bien-être

400 m² dédiés à la détente, aux soins esthétiques et au bien-être, situés en cœur de ville.

9 avenue de Castelnau (dans l'ancienne école Sainte Thérèse)
Tél. 05 61 59 27 40
www.maison-madame.com

LE CERVEAU DROIT, boutique éphémère

Une association au service des créateurs, artisans et professionnels du bien-être locaux qui peuvent en ce lieu proposer leur production et leur savoir-faire.
2 ouvertures par an souhaitées, mars et décembre
1 av. du Mur de Ronde (ancienne Boulangerie Durand)
Tél. 06 62 75 82 33
Le matin du mardi au dimanche (fermée le jeudi)

LA VIE CLAIRE, magasin bio

Dans une ambiance familiale, le bio de qualité à des prix accessibles à tous.
142 Rue de l'Ormière
Tél. 06 48 91 29 08
Du lundi au samedi
de 9h00 à 19h30

LES DÉLICES DE NATHAN, Jérémy Bruxelles, artisan boulangier pâtissier

Ses spécialités « la Pipelette ! » et « le Poumpet » primées par le Gault et Millau, une adresse gourmande à découvrir.
100 rue de l'Ormière
Tél. 06 59 18 81 21

DÉPART DU PÈRE ARTHUR DE LEFFE ET ARRIVÉE DU PÈRE GRÉGOIRE ZOBLER



Le Père Arthur de Leffe qui a été le curé de la paroisse Montastruc-Bessières-Verfeil pendant cinq ans nous quitte afin de soigner sa voix. Il mettra à profit ce temps de retrait pour préparer une thèse en théologie. Il a été pour tous un symbole d'unité et grâce à sa grande ouverture d'esprit et sa finesse d'analyse, il a réussi à s'intégrer parfaitement à la vie de la Cité. Sa disponibilité et son écoute lui ont permis d'être au plus près de ses paroissiens pour qui il est souvent devenu un ami. « Ulteia », en Avant ! Comme il aime à le dire, accueillons le Père Grégoire Zobler qui saura par sa jeunesse, son enthousiasme et son dynamisme, marquer notre paroisse d'une nouvelle empreinte. Il a été installé lors de la messe dominicale du 21 février par Monseigneur Le Gall après que le Maire, Jean-Baptiste Capel, lui ait officiellement remis, selon la tradition, la clé de l'église Saint Barthélémy.

LA NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE DES MONTASTRUCOIS.ES



Depuis notre arrivée aux affaires, nous nous sommes engagés à co-construire le bien vivre à Montastruc-la-Conseillère et à vous consulter afin que chaque citoyen soit acteur dans sa ville. La première consultation a concerné le choix de notre nouveau logo. Il nous a semblé important de promouvoir avec force notre histoire et

nos ambitions et de leur donner une meilleure visibilité. Notre grande fierté a été de voir la belle mobilisation des Montastrucois.es; en effet, nous avons comptabilisé 239 participants qui se sont exprimés soit par le biais du site internet soit en déposant leur bulletin à la mairie. 62 % des votants ont choisi le logo n° 2, il représente

au mieux le dynamisme, le bien vivre, la cohésion et le développement harmonieux tout en équilibre entre urbanisme et biodiversité qui sont les valeurs que ces citoyens souhaitent voir véhiculer par cette nouvelle identité visuelle.



MONTASTRUC
La Conseillère

Nous vous remercions pour votre participation à cette première consultation et selon votre choix nous déclinons ce visuel sur nos différents outils de communication.



Depuis la mise en place du nouveau conseil municipal en juillet 2020, une nouvelle dynamique se met en place à Montastruc-la-Conseillère, les dossiers avancent et les échanges d'idées et de propositions s'intensifient. Cela concerne tous les domaines et notamment les sujets ayant trait à la sécurité des biens et des personnes. La sécurité quotidienne d'une ville ou d'un village dépend d'un ensemble de facteurs. Un territoire vit, bouge, se métamorphose. La réponse de sécurité doit donc être faite d'anticipation et de partenariats. Elle est à tous points de vue une co-production entre de multiples acteurs complémentaires venus d'horizons différents.

LE RÔLE DE NOTRE **POLICE MUNICIPALE**

Les agents de la Police municipale sont des fonctionnaires territoriaux qui ont pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques (Article L511-1 du Code de la sécurité intérieure). Ils agissent sous l'autorité du maire. Les policiers municipaux possèdent non seulement des pouvoirs de police administrative, mais aussi de police judiciaire. Cela se traduit sur notre commune par les missions suivantes :

- ▶ Assistance
- ▶ Surveillances des entrées et sorties des établissements scolaires

- ▶ Rédaction et application des arrêtés du Maire
- ▶ Police de la route (vitesse, circulation, stationnement)
- ▶ Surveillance générale du territoire communal
- ▶ Gestion des conflits de voisinage
- ▶ Surveillance des manifestations, fêtes, cérémonies, marchés et foires
- ▶ Lutte contre le bruit
- ▶ Respect des règles de construction, de l'environnement (dépôts sauvages d'ordures)
- ▶ Surveillance des opérations funéraires (inhumation)
- ▶ Opération « Tranquillité Vacances ».

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE

LA « PARTICIPATION CITOYENNE »

Nous avons choisi d'associer tous les citoyens à la lutte contre le sentiment d'insécurité afin que collectivement nous construisions à Montastruc-la-Conseillère le « mieux vivre ensemble ».

En préambule, il est précisé que nous sommes très attachés à la protection des libertés privées, aussi noter des faits qui paraissent suspects ou détecter des situations anormales doivent absolument être compatibles avec le strict respect des libertés individuelles.

Sur le sujet de la sécurité publique et des incivilités, nous avons donc décidé de réactiver le programme « Participation citoyenne » qui a démontré son efficacité.

L'ancienne convention qui liait la commune aux autorités préfectorales et judiciaires était limitée à un seul quartier et ne réunissait que peu de « Citoyens Référents » participant à cette organisation.

Notre objectif est de compléter ce dispositif en menant des actions de proximité complémentaires visant à lutter contre les phénomènes de délinquance auxquels se consacrent habituellement la Gendarmerie nationale et notre Police municipale. Nous pourrions ainsi mieux sécuriser les habitants grâce à cette prévention de proximité.

Il s'agit avant tout d'une démarche solidaire qui a pour but de fluidifier la communication entre les citoyens, les acteurs locaux de la sécurité et les forces de l'ordre. Sur la base du volontariat, de la disponibilité et de l'honorabilité, le responsable local des forces de sécurité de l'État désigne donc les « Citoyens Référents » qui, sur un même quartier, ont un rôle d'alerte lors de la constatation d'événements suspects susceptibles de troubler la sécurité des personnes ou des biens.

Bien évidemment, ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action des forces de l'ordre. Par conséquent, l'organisation de patrouilles, de contrôles de secteur ou d'interventions est formellement exclue. Sauf pour les cas de crimes ou délits flagrants qui impliquent un appel direct à la gendarmerie (17) et/ou brigade locale (05 34 26 02 05), le « Citoyen Référent » transmet l'information aux forces de sécurité par voie de rencontre, téléphone, fax, ou messagerie dès qu'il est témoin d'une situation qui lui semble anormale. Les informations transmises doivent être respectueuses des droits fondamentaux individuels et ne

doivent revêtir aucun caractère politique, racial, syndical ou religieux.

MONTASTRUC PAR QUARTIER

Les « Citoyens Référents » désignés sont au nombre de 20 et sont répartis en cinq quartiers

- La Valade
- Birats et Lanclos
- Anrely et Clos Amandine
- Centre-ville
- Cante, Castouret et Pastel

UNE DIMENSION NOUVELLE la police pluri-communale

Avec plusieurs communes limitrophes, nous travaillons à la création d'une police pluri-communale qui devrait permettre la mise en service de nouveaux agents de police municipale et l'obtention de moyens supplémentaires.

Ces nouvelles recrues seront compétentes sur la totalité du territoire des communes concernées, tout en étant placées sous l'autorité du maire de la commune où elles interviennent. Ainsi, dans un premier temps, nous aurons une équipe de trois policiers municipaux et une augmentation notable des matériels nécessaires à l'exécution des missions de police qui seront alors pour certaines élargies et pour d'autres nouvelles. Une convention entre les communes intéressées par ce dispositif et une convention de coordination des interventions de la Police municipale avec le représentant de l'État (après avis du Procureur de la République) sont à ce jour en cours de rédaction. Au vu des axes décrits ci-dessus, il est évident que la municipalité souhaite impulser une politique efficace contre le sentiment grandissant d'insécurité, tout en restant soucieuse et respectueuse des libertés individuelles.

INSTALLATION DE LAMPADAIRES AUTONOMES (PHOTOVOLTAÏQUES) POUR RENFORCER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS DES IMPASSES OBSCURES

Depuis quelques temps, les résidents du lotissement "Les Hauts de Cante" et de l'impasse des Lavandes alertaient la Mairie sur l'existence de zones mal éclairées aux extrémités de ces deux impasses. Ce problème générateur d'insécurité devenait de plus en plus marquant avec la diminution de la période diurne de l'automne et surtout de l'hiver. De plus, début octobre, en pleine nuit, il y a eu une tentative d'intrusion au domicile d'un couple de personnes âgées qui vit dans ce quartier. Tous ces événements ont convaincu la Mairie de l'urgence de la mise en œuvre d'une solution pérenne.

A l'issue d'une rencontre avec les riverains, la municipalité avec l'appui technique et financier (subvention de 50 %) du Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) a opté pour l'installation de mâts d'éclairage autonomes, alimentés en énergie par des panneaux photovoltaïques. Outre une consommation nulle, cette solution technique évitait de devoir ouvrir chaussées et trottoirs pour assurer l'alimentation électrique et permettait ainsi une mise en œuvre rapide. Deux candélabres de ce type ont donc été installés et mis en service dès le mercredi 9 décembre. Pour information, cette technologie est identique à celle déjà utilisée pour l'éclairage des aires de co-voiturage de Gardech/Gémil/Buzet/Roquesérière réalisées sous l'égide du Conseil départemental.

L'évolution des technologies a rendu ces éclairages solaires fiables, il faut en outre préciser que l'ensemble de ces matériels bénéficient d'une garantie de 10 ans incluant les panneaux solaires et les packs batteries.



CAMPAGNE D'ÉLAGAGE 2021 SUR LES VOIES COMMUNALES

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) réalise depuis cet hiver une campagne d'élagage le long des voies communales, des chemins ruraux et des sentiers de randonnées.

Si vous avez des points particuliers à nous signaler qu'il faudrait traiter, vous pouvez nous en faire part en indiquant précisément le lieu exact avec si possible une photo, à l'adresse suivante : contact@mairie-montatruc.fr

Les Services Techniques de la Mairie se tiennent à votre disposition pour tout renseignement et pour toute demande particulière qui concernent exclusivement le réseau mentionné ci-dessus.

SÉCURISATION DU CHEMIN PIÉTONNIER RELIANT LES LOTISSEMENTS DU CASTOURET, DU PASTEL ET DU CHEMIN VERT

La mairie a été alertée de l'absence de chemin piétonnier reliant les lotissements du Castouret, du Pastel et du Chemin vert.

L'équipe municipale a rapidement pris en compte ce problème et les Services Techniques ont réalisé les travaux de sécurisation nécessaires pour permettre aux habitants un accès sécurisé et plus aisé à l'arrêt de bus dit du « Saule pleureur » et à la gare SNCF.



d'établir un calendrier et des priorités. Les travaux ont été confiés à l'entreprise locale, la Ste ECTP.

De plus, la commune a exigé de la part de l'entreprise KYNTUS qui, dans le cadre du déploiement de la fibre, a creusé des tranchées sur la voirie communale de refaire les revêtements bitumeux pour les rendre conformes "aux règles de l'art". Sont concernées l'Avenue de La Valade et l'Allée de La Bourdette.

CURAGE DES FOSSÉS ET REMISE EN ÉTAT DE LA VOIRIE APRÈS LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE.

En concertation avec la Mairie, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) a commencé une campagne de curage des fossés sur le quartier de la Valade. Au vu du linéaire important à traiter, les travaux devront s'étaler sur plusieurs années, il a donc été nécessaire



SÉCURITÉ DES PIÉTONS RÉALISATION D'UN TROTTOIR RUE MARIUS GINESTE ENTRE L'AVENUE DE CASTELNAU ET LA RUE MARÉCHAL LECLERC

Un trottoir a été créé rue Marius Gineste pour relier l'avenue de Castelnaud au nouveau lotissement, rue du Maréchal Leclerc. Ce trottoir sécurisera la circulation des piétons et facilitera l'accès des poussettes à la nouvelle crèche.

SYNTHESE DE L'AUDIT FINANCIER

CONCERNANT LES ANNEES 2017-2019

La nouvelle équipe municipale a fait réaliser un audit financier sur les comptes de la ville pour les années 2017 à 2019.

Un cabinet d'audit indépendant (le Cabinet MC Rodriguez) a été mandaté afin de mener à bien ce travail.

Les conclusions de l'audit rejoignent le sentiment de beaucoup : gérer une commune ne se fait ni à coups d'annonces non suivies de réalisations, ni en sacrifiant des projets pour la Ville au seul critère d'un taux d'endettement en-dessous de la moyenne nationale. Les éléments qui ressortent de cet audit font apparaître les points de faiblesse de la gestion passée sur les deux dernières années.

FONCTIONNEMENT

Les charges à caractère général ont augmenté de + 2 % entre 2017 et 2019. De nombreuses économies restent encore à faire notamment sur le poste fournitures et consommables.

Même constat concernant les budgets annexes Crèche et CCAS (la charge des repas des Aînés payée en 2019 a été engagée pour un coût très élevé sans études de prix ni comparaisons de prestations). Le chapitre « Gestion courante » a connu une hausse conséquente entre 2017 et 2019 de + 37 %.

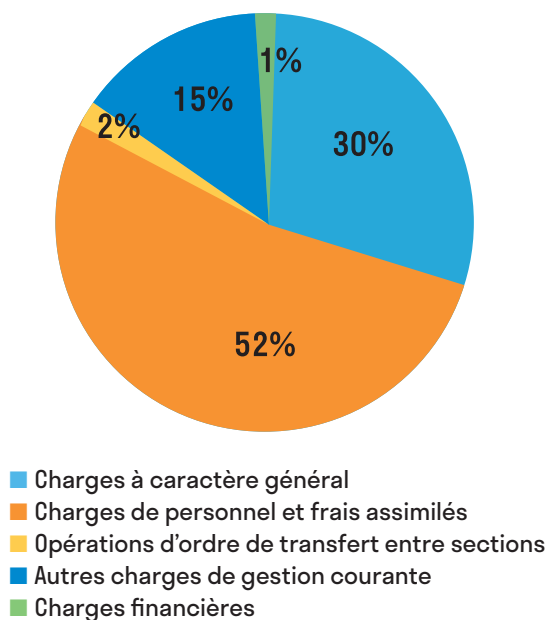
Versement d'une subvention trop importante au

budget de la crèche pour absorber le déficit de ce budget annexe.

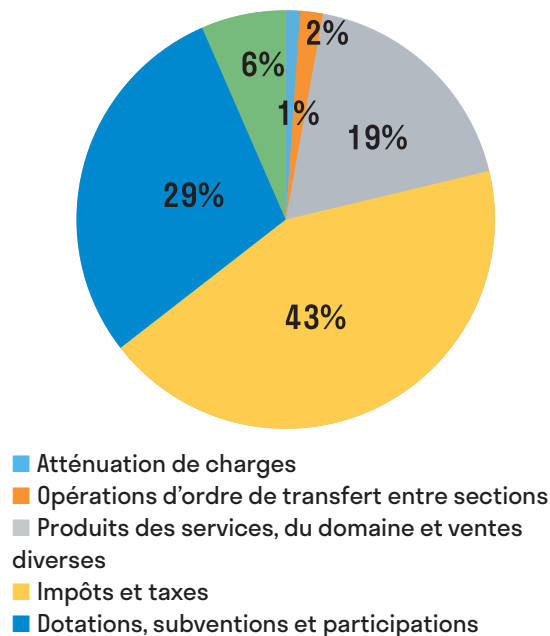
Pour le budget du CCAS, concernant ce chapitre, pas de règlement d'attribution d'aides.

La commune n'a pas optimisé sa gestion financière au quotidien pour dégager des marges de manœuvre suffisantes et augmenter l'excédent de fonctionnement. De ce fait, elle a compensé ses baisses d'excédent de fonctionnement en puisant sur les réserves et en impactant ainsi la capacité d'investir.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019



CONCLUSION SUR LA GESTION ANTERIEURE DU FONCTIONNEMENT

Il en résulte que l'organisation et le fonctionnement financiers de la collectivité qui s'appliquent depuis quelques années s'avèrent inappropriés sur le moyen et long terme.

En effet, il n'existe aucune procédure interne (procédures d'achats, marchés publics etc...) ni stratégie financière fixant les objectifs à atteindre, signe

d'une gestion financière approximative. Le suivi des recettes est aussi aléatoire notamment en raison du peu de transversalité entre les services.

Pour gérer sainement ses finances, la commune de Montastruc-la-Conseillère doit impérativement contrôler, optimiser, planifier et anticiper pour sécuriser sa santé financière.



INVESTISSEMENT 2017

34 OPÉRATIONS BUDGÉTISÉES - 13 NON RÉALISÉES

INVESTISSEMENT 2018

36 OPÉRATIONS BUDGÉTISÉES - 14 NON RÉALISÉES

INVESTISSEMENT 2019

32 OPÉRATIONS BUDGÉTISÉES - 21 NON RÉALISÉES



Ainsi en 2017, 76 % des investissements prévus ont été réalisés, en 2018 seulement 50 % et en 2019, 47 %. Trop d'opérations existantes dont de nombreuses ne sont pas réalisées depuis des années. L'affichage politique a été faussé.

Les financements pour les projets sont faibles : seulement 19 % pour la salle omnisports, le solde des

dépenses ayant été financé par les réserves de la commune et l'emprunt. Sur des projets de cette ampleur, la commune aurait pu prétendre entre 40 % et 60 % de financement ce qui aurait évité de puiser autant sur les réserves et ainsi moins endetter la commune et moins payer d'intérêts.

CONCLUSION SUR LA GESTION ANTERIEURE DE L'INVESTISSEMENT

Il apparait que la commune n'a pas eu les années passées une politique d'investissement dynamique, planifiée et sécurisée.

Aucun plan pluriannuel d'investissement n'a été mis en place pour planifier et lisser tous les travaux

d'entretien et de rénovation du patrimoine, constructions ou acquisitions à réaliser sur la commune. Les recherches de financements ont été peu approfondies, ce qui a obligé la commune à emprunter plus que ce qui était nécessaire.

ANALYSE DE LA DETTE

A ce jour, il reste 5 emprunts classiques aux taux non négociés de 3,49 % à 6,41 %.

L'un d'entre eux arrive à échéance en 2021, 3 se terminent dans les cinq prochaines années.

Le 5^e, à hauteur de 1,34 M€, a été contracté avec un remboursement des seuls intérêts sur les sommes débloquées. Ce type d'emprunt ne désendette pas la collectivité.

Les Montastrucois seront tenus informés des choix du conseil municipal concernant non seulement le budget 2021, mais aussi, et il s'agit d'une première à Montastruc-la-Conseillère, du plan pluriannuel d'investissement (PPI) sur les 5 prochaines années. Après la présentation du rapport d'orientation budgétaire (ROB) et du PPI qui ont été rendu publics lors du conseil municipal du 6 mars dernier, vous constaterez que la commune souhaite engager au plus vite de nouveaux chantiers, tout en sécurisant ses finances.

MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE, CONTRAT BOURG-CENTRE RÉGION OCCITANIE



Les communes rurales ou péri-urbaines ont besoin d'agir sur l'attractivité de leur territoire en valorisant leur cadre de vie, le logement, leurs espaces publics, leur patrimoine. Pour leur développement économique, elles doivent aussi être en capacité d'apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises : qualité des infrastructures d'accueil, très haut débit, mobilité...

De par son rôle de chef de file dans le domaine de l'aménagement du territoire et plus

particulièrement dans le cadre de ses politiques contractuelles territoriales, la Région a décidé de renforcer son soutien en faveur des investissements locaux en agissant notamment pour accroître l'attractivité et le développement des « Bourgs-Centres Occitanie/Pyrénées-Méditerranée ». A travers la mise en place d'un contrat cadre, l'objectif est de pouvoir agir sur les fonctions de centralité et d'attractivité de la commune vis-à-vis de son bassin de vie sans oublier, pour Montastruc-la-Conseillère, de promouvoir

une démarche transversale de transition écologique et énergétique. En partenariat avec la Région, le PETR, le Département et la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G), la commune a défini à titre indicatif un programme pluriannuel d'actions s'inscrivant dans les 5 axes stratégiques définis par l'intercommunalité :

1 Renforcer l'équilibre territorial

2 Renforcer la vitalité économique et touristique

3 Maintenir l'offre et la diversité des équipements et des services

4 Mettre en œuvre une mobilité plus responsable

5 Soutenir la transition écologique et agricole

Ce contrat-cadre permettra à la commune de disposer d'aides financières pour mener à bien des projets d'intérêt général au bénéfice des Montastrucois.es.

ÉCOLE, OÙ IRAS-TU ? CO-CONSTRUIRE L'AVENIR DE L'ÉCOLE VINSONNEAU

Cela fait déjà plusieurs années que l'école primaire Vinsonneau présente des défaillances en termes de normes constructives et de surfaces au regard du nombre grandissant d'enfants à scolariser.

L'ÉCOLE DOIT FAIRE PEAU NEUVE

Deux sites sont identifiés. Tout en garantissant une dynamique de ville durable dont l'école est un des éléments fédérateurs, quelle sera l'implantation qui apparaîtra comme la plus favorable tant pour les élèves et leurs parents que pour l'équipe pédagogique ? Pour construire un tel projet qui se révèle, aujourd'hui, essentiel pour que nos enfants aient les meilleures conditions d'apprentissage, il est évident



qu'il faut mener des réflexions et pousser les études avant d'arrêter un choix.

L'ÉCOLE VINSONNEAU AUJOURD'HUI, C'EST

- ▶ une école en cœur de ville,
- ▶ une école sur un axe structurant : l'avenue de Castelnau,
- ▶ une école, avec du potentiel foncier sous utilisé : un terrain de plus d'1 hectare offrant un cadre paysager de qualité notamment grâce à la présence de beaux arbres.



CE PROJET VA DEVOIR S'INSCRIRE DANS LA RÉALITÉ PHYSIQUE ET SOCIALE DE NOTRE COMMUNE

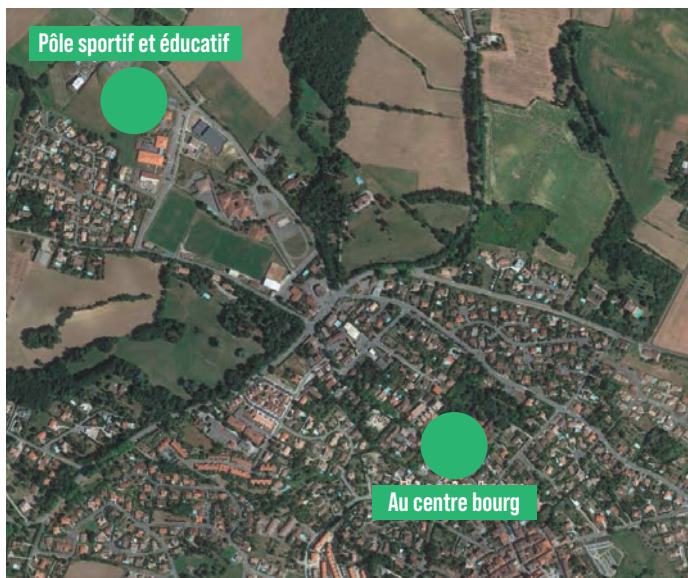
Dans cette réflexion, ce n'est pas l'école, seule, qu'il va falloir interroger, mais l'ensemble des éléments qui structurent la ville :

- ▶ son centre historique qui perdure mais semble se dévitaliser,
 - ▶ ses cheminements à sécuriser,
 - ▶ son avenue de Castelnau qui malgré les évolutions de la ville garde un rôle structurant,
 - ▶ ses commerces et ses services.
- Autant d'éléments qui interfèrent les uns avec les autres et qu'il est nécessaire de maîtriser pour que cet équipement, **NOTRE ÉCOLE**, participe au développement de Montastruc-la-Conseillère, où il fait si bon vivre.

Notre objectif est de relever ce défi pour que l'école primaire Vinsonneau soit un exemple de construction au bénéfice des enseignants, des enfants et de la vie de la commune.

Dans cette réflexion, la commune est accompagnée par le CAUE de la Haute-Garonne (Conseil en Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) qui a réalisé 2 études de faisabilité technique et financière sur les 2 sites potentiels :

- ▶ Le site de l'école actuel, avenue de Castelnau, avec un projet de restructuration, rénovation et d'extension de l'école actuelle.
- ▶ Un terrain route de Paulhac à proximité de la cuisine centrale avec le projet de construire une nouvelle école.



ENSEMBLE, CONSTRUISONS LA NOUVELLE ÉCOLE VINSONNEAU !

Avec l'aide d'une agence de médiation urbaine et architecturale, Architecture In Vivo, la commune a décidé de mener une concertation sous la forme d'ateliers participatifs pour imaginer l'avenir de l'école Vinsonneau.

L'objectif de ces échanges sera de permettre à des habitants de devenir acteurs inventifs du renouveau de son école.

Menés durant le 1^{er} semestre 2021, les temps de réflexion collective permettront de se poser trois questions :

- ▶ Quelles sont nos ambitions communes pour l'école Vinsonneau et pour Montastruc-la-Conseillère ?
- ▶ Quelles sont les forces et faiblesses des deux sites proposés ?
- ▶ Quels usages et fonctionnement souhaitons-nous collectivement pour ce lieu de vie ?

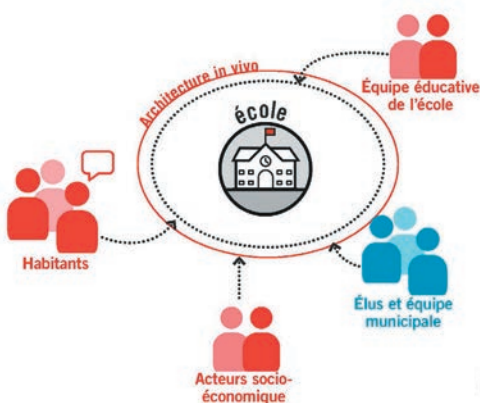
L'objectif de cette démarche est de croiser les avis entre élus, techniciens, acteurs socio-économiques dont les enseignants, habitants... pour aboutir à un projet partagé par tous.

Une restitution finale est prévue pour présenter le fruit de cette concertation :

Ecole, où iras-tu ?

Les modalités de participation aux ateliers seront communiquées prochainement.

JEUX D'ACTEURS ET CO-CONSTRUCTION



PUBLICS MOBILISÉS



Habitants

30 à 40 personnes tirés au sort ou volontaires pour participer aux ateliers



Acteurs socio-économiques
Associations, équipes éducatives de l'école (directeurs, enseignants, ...)

©Architecture-in-Vivo.com

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Suite aux avis défavorables émis par l'Etat et aux nombreuses réserves énoncées par le commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête publique menée en fin d'année 2019 qui fragilisent considérablement la poursuite et la finalisation du document de planification urbaine, le conseil municipal a décidé de relancer les réflexions sur le PLU, le 28 juillet 2020.

Plus qu'un simple outil de gestion des droits du sol, le PLU, par sa révision, est l'occasion de construire un véritable projet d'aménagement et penser l'avenir de Montastruc-la-Conseillère. Un contexte de fort développement urbain révèle de nombreux enjeux : accueil de nouveaux habitants, fonctionnement des équipements publics, déplacements quotidiens, habitat, préservation du patrimoine naturel et architectural, maintien de la biodiversité et du cadre de vie, développement de l'économie et des services de proximité.

Pour mettre en œuvre le projet d'aménagement, le PLU va définir, sur le territoire de la commune, différentes zones et secteurs au sein desquels des orientations et des règles d'urbanisme seront précisées afin d'accompagner le projet d'aménagement communal : vocation des espaces, règles de construction, prescriptions pour préserver le patrimoine, orientations pour améliorer le fonctionnement territorial.

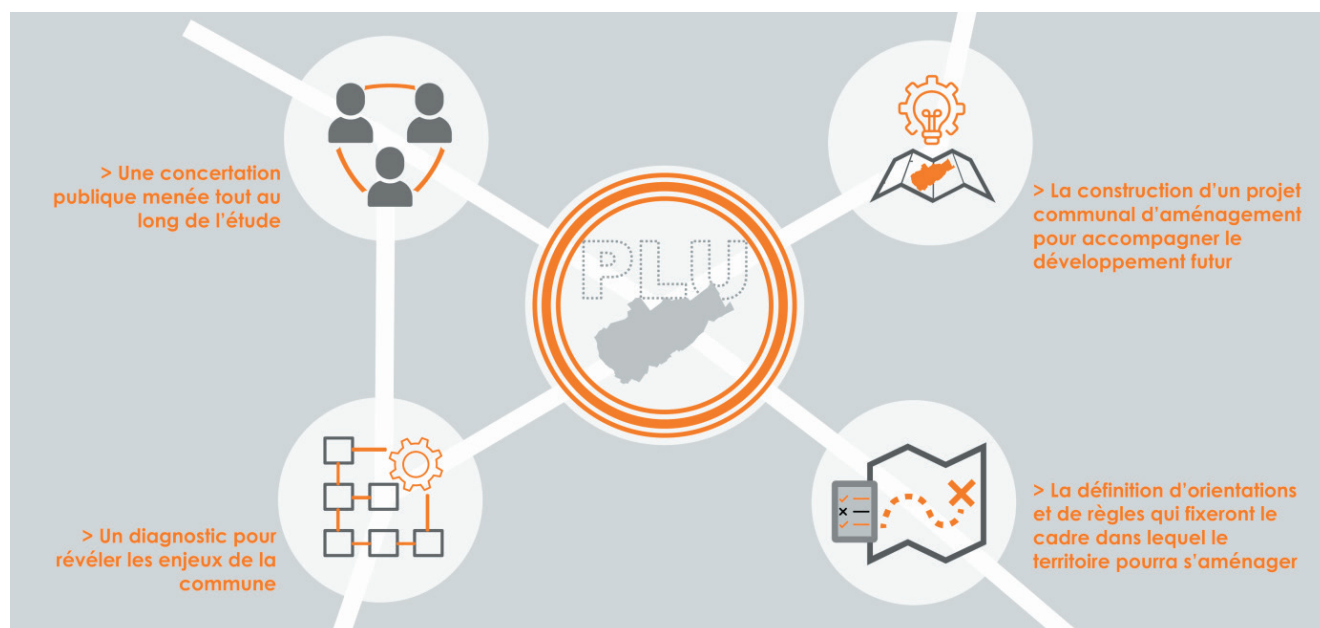
Il est réalisé en étroite collaboration avec les Personnes Publiques Associées : services de l'Etat, du Département, de la Région, des différentes Chambres Consulaires. Elles contribuent aux réflexions engagées dans le cadre de la procédure de révision et émettent des avis sur le projet. Le PLU doit être élaboré en prenant soin de respecter les dispositions législatives inscrites dans le Code de l'Urbanisme, en veillant notamment à modérer la consommation d'espaces agricoles et naturels, en limitant l'étalement urbain et en préservant les continuités écologiques et les réservoirs de biodiversité. Depuis que la commune a relancé la démarche, elle a retenu un nouveau bureau d'études pour l'accompagner et mettre en forme le document de planification urbaine.

Elle a aussi redéfini son Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD), document stratégique définissant la politique de développement de Montastruc-la-Conseillère pour les dix années à venir.

La réflexion d'élaboration de ce document cadrant l'aménagement et le développement du territoire sera basée sur un important travail de terrain, complétée par l'analyse des données statistiques. Elle permettra de faire émerger les forces et les faiblesses du territoire, les richesses à préserver, les contraintes à maîtriser, les opportunités à saisir pour définir les modalités d'un projet qui garantira l'équilibre entre d'une part le renouvellement urbain et d'autre part la préservation des espaces naturels et agricoles, mais aussi qui permettra le développement de plus de solidarité et de services.

Les mois à venir vont être consacrés à :

- ▶ Détailler de nouvelles orientations pour le développement de la commune en veillant à inscrire le territoire dans la transition écologique et énergétique.
- ▶ Réécrire un règlement dans la logique portée par le développement durable.



La concertation avec la population se poursuit, elle permet à chacun de prendre connaissance du projet de PLU et de s'exprimer pendant toute la durée des études. Un registre est mis à votre disposition à la mairie.

DE NOUVELLES PLACES DE PARKING AU CENTRE-BOURG ET UN PROJET DE PERMACULTURE POUR L'ÉCOLE VINSONNEAU

Face au problème récurrent de stationnement dans le centre-ville de Montastruc-la-Conseillère qui pénalise les commerces de proximité et perturbe la circulation, la municipalité a recherché une solution afin de traiter au mieux cette problématique qui perdure depuis de nombreuses années.



Avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé, les élus ont travaillé à la création de nouvelles places de parking sur un terrain, propriété de la municipalité, situé entre le haut de la rue d'Engalinat et l'école élémentaire Vinsonneau. L'objectif est de réserver certaines places de stationnement existantes aux clients des commerces situés à proximité (création de zones bleues avec arrêts limités de 15mn et 45mn) et d'autres aux résidents de l'avenue de Castelnau qui n'ont ni garage ni parking privé.

Le projet proposé est le résultat d'une concertation entre plusieurs acteurs :

- La Mairie qui souhaite aider les commerçants, artisans et professions libérales et revitaliser le centre-bourg, en créant de nouvelles places de parking pour désengorger les places de stationnement existantes avenue du Général de Castelnau.

- Les enseignants de l'école élémentaire Vinsonneau qui ont le projet d'initier les enfants à la permaculture, grâce à un référent dans ce domaine.

- Le LE&C GS - Espace jeunesse qui veut également intéresser les adolescents à la permaculture et à l'art graphique sur un mur d'expression. Pour ce dernier point, nous remercions Madame et Monsieur MOURRUT, voisins du terrain communal, qui ont gracieusement accepté que les adolescents puissent travailler et exprimer leur art sur le mur de séparation dont ils sont propriétaires. Ils pourront ainsi créer des fresques à partir d'un thème défini par l'animateur.

Le cahier des charges rédigé par les élus en charge de ce projet précisait :

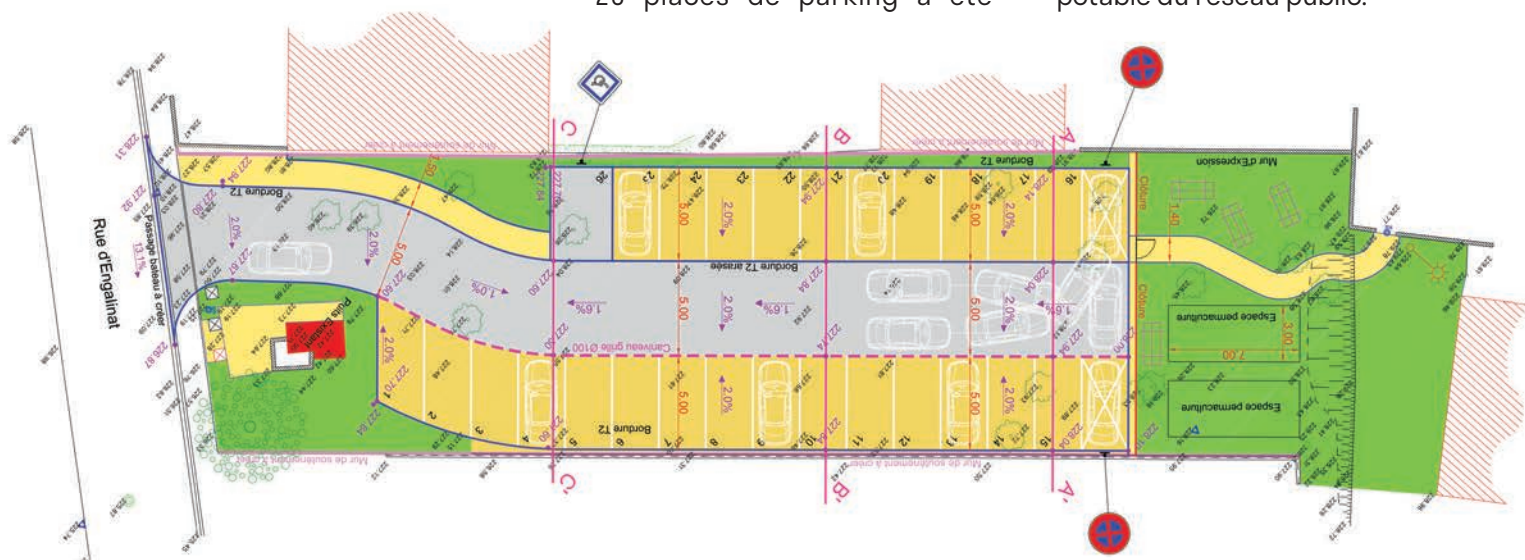
- Que les 2/3 de la surface du terrain devaient être consacrés à la réalisation d'un parking incluant le respect des normes pour les personnes handicapées et la recherche de solutions pour minimiser l'impact de l'imperméabilisation des surfaces concernées. C'est pourquoi, pour favoriser l'infiltration naturelle des eaux pluviales, la solution de dalles alvéolaires drainantes sur la surface des 26 places de parking a été

privé à un revêtement classique bitumineux type enrobé.

- Que le restant de la surface du terrain devait être maintenu en espaces verts préservant ainsi les arbres existants et permettant la création de l'espace dédié à l'initiation des enfants à la permaculture avec un accès direct sécurisé depuis l'école élémentaire Vinsonneau.

Par ailleurs soucieuse de la préservation de son patrimoine, la municipalité a décidé que le puits situé à l'entrée du terrain sera conservé et rénové par les membres de l'association ASPAM qui travaille régulièrement à l'embellissement de notre ville. Son accès sera sécurisé afin d'éviter tous risques de chutes accidentelles. De plus, un espace vert y sera aménagé autour pour le valoriser avec la mise en place de 2 tables en bois avec bancs associés afin de créer un square de détente en centre-ville.

De même, pour promouvoir la transition écologique, la remise en état de l'ancienne pompe va être engagée, ce qui permettra l'arrosage des espaces réservés à la permaculture et des diverses plantations présentes dans notre ville sans utiliser l'eau potable du réseau public.



LA MAISON DES ASSOCIATIONS, UN NOUVEL ESPACE POUR UNE BELLE DYNAMIQUE



Dans la volonté de préserver et valoriser son patrimoine bâti et de construire une centralité culturelle et intergénérationnelle bien identifiable au cœur du centre-bourg, Montastruc-la-Conseillère souhaite déplacer les bureaux de la MJC, les salles de musique et de poterie ainsi que la Maison des Jeunes pour les regrouper dans un nouvel espace dédié à proximité de la salle de spectacles Jacques Brel. En effet, le site de l'ancienne crèche qui n'a plus d'usage aujourd'hui, associé à l'ancien collège et à la salle Jacques Brel, possède un grand potentiel que la commune souhaite exploiter pour redonner harmonie et force à ses équipements.

Dans un premier temps, la commune a la volonté de rénover l'ancienne crèche, puis dans une seconde tranche, elle projette de l'agrandir pour pouvoir regrouper l'ensemble des structures associatives culturelles. Afin de créer un ensemble architectural cohérent qui permette de faire revivre ce patrimoine marqueur de l'identité de la commune et du territoire, le futur bâtiment reliera l'ancienne crèche à l'ancien collège qui lui fait face. Les autorisations de travaux et de construire sont en cours d'instruction. En parallèle, ce projet d'aménagement global qui réduira les frais d'entretien générés par la multitude de bâtiments sous-exploités dispersés sur la commune devra s'accompagner d'un

travail sur l'espace public pour donner de la convivialité à l'ensemble en créant du lien avec les équipements alentour.

Le jardin existant sera en outre un atout d'embellissement de l'ensemble. L'intérêt patrimonial de l'ancien collège retrouvera alors toute sa valeur dès lors qu'il sera intégré dans un projet architectural rationnel où l'espace public impulse une dynamique et participe à l'amélioration du lien intergénérationnel.

Ainsi, ce programme développé en deux tranches fonctionnelles sera force de revitalisation du centre-bourg et assurera un rayonnement sur les communes voisines formant le bassin de vie.



CONSTRUIRE ENSEMBLE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



Montastruc-la-Conseillère a souhaité se doter d'un Atlas de la Biodiversité Communale (A.B.C). Cette démarche a pour but de recenser l'ensemble de la faune et de la flore présent sur le territoire de notre village et de mettre en évidence les secteurs présentant un intérêt particulier pour la biodiversité. Ce travail important

se concrétisera par la publication d'un document de synthèse en 2022. Déjà réalisé par plus de 1 000 communes depuis son lancement en 2014, cet outil s'inscrira dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité visant à protéger les milieux naturels et les écosystèmes et permettra de préconiser des recommandations de gestion de notre territoire. Ce

travail d'inventaire important reposera autant sur des prospections menées par des naturalistes confirmés issus d'associations (Ligue pour la Protection des Oiseaux, Nature en Occitanie...) que sur la participation active de tous les habitants. Un programme de sorties thématiques sera prochainement établi. Dès ce printemps, elles seront ouvertes à tous les publics - enfants et adultes - motivés par la protection de notre environnement. Sans attendre, vous pouvez déjà communiquer les observations faites dans votre jardin ou lors de vos promenades. Il suffit de les poster accompagnées de photos le cas échéant, sur la boîte mail ouverte à cet effet :

ABC@mairie-montastruc.fr, ou de les faire parvenir par écrit à l'adresse de la mairie avec la mention ABC. Ces éléments seront examinés par un réseau de naturalistes spécialistes de la faune et de la flore et seront intégrés aux inventaires. Si vous disposez vous-mêmes de compétences dans l'un ou l'autre domaine, ou pour toute autre question, vous pouvez contacter Jacques Perino, animateur local A.B.C. Jean-Baptiste Capel, Maire de Montastruc-la-Conseillère, a mandaté Philippe Lalanne, Conseiller municipal, pour mener à bien ce projet. Des associations locales seront également associées à l'A.B.C, telles : ASPAM (Sauvegarde du Patrimoine de Montastruc-la-Conseillère), Randonat etc... Afin de créer du lien entre tous les contributeurs et favoriser leur mobilisation, une rencontre sera organisée dès que possible soit sur le terrain soit sous forme de réunion. Enfin, si vous connaissez dans votre entourage des personnes intéressées pour participer à notre ABC, n'hésitez pas à les associer en leur communiquant l'adresse mail indiquée plus haut.

UN JARDIN EXTRAORDINAIRE

LE JARDIN PÉDAGOGIQUE



Le projet « jardin » a été élaboré en partenariat entre les ALAE/ALSH enfance/jeunesse de Montastruc-la-Conseillère, l'école et la municipalité.



Mettre en place un jardin pédagogique est apparu comme une évidence, dès lors que la Mairie proposait de rendre disponible un espace à côté de l'école Vinsonneau.

Sur proposition d'un parent, l'idée d'orienter ce projet vers la découverte de la permaculture a été rapidement adoptée. Il devrait permettre de sensibiliser les enfants et les habitants de la commune à cette nouvelle façon de prendre soin de la terre et de produire en proximité.

Créée à la fin des années 1970 par deux Australiens, la permaculture est un mouvement qui propose une alternative à la société de consommation et la surexploitation du pétrole. L'idée est de prendre conscience des conséquences de nos actes sur l'environnement qui nous entoure. Au sens propre du terme, la permaculture se définit comme de la culture permanente et autonome. L'absence d'utilisation de produits chimiques, peu ou pas d'intrants et le paillage sont les

lignes directrices de cette approche. La création de cet outil pédagogique vise plusieurs objectifs. C'est d'abord l'idée d'accompagner les enfants dans leur éducation à l'environnement grâce à une activité pratique et ludique. Ensuite, c'est pouvoir leur permettre d'aborder la saisonnalité des éléments, la gestion de l'eau et son économie ou celle des déchets.

Les différentes étapes de la mise en place de cette initiative ont été respectées :

- ▶ la recherche de partenariats a été une démarche incontournable dans le développement de ce projet,
- ▶ la mobilisation des équipes d'animation, des Services Techniques de la commune et des intervenants spécialisés ont été indispensables à cette mise en place,
- ▶ un échéancier a été proposé par l'intervenant en permaculture ; en effet, en fonction de la météo, des conditions humaines et matérielles, ce programme sera amené à évoluer.

L'objectif principal de ce jardin est qu'il soit pérenne et devienne un lieu de partage et d'échanges. Traité comme un outil multi-ateliers fait de design, d'aménagement et de bricolage, trois grands axes ont été développés en fonction des publics cibles émanant des structures péri et extrascolaires :

- ▶ les enfants de maternelle réaliseront des herbiers, des semis, des hôtels à insectes,
- ▶ les enfants scolarisés en élémentaire imagineront les plans du jardin, mettront en place plusieurs bacs et planches de culture, organiseront les chemins d'accès et les haies et s'initieront aux bases de bricolage en fabriquant des nichoirs à oiseaux,
- ▶ les jeunes de l'Espace Jeunesse créeront des carrés potagers et utiliseront des techniques d'impression 3D pour fabriquer des plaques d'identification.

Benoît Philip, président de l'association « De la Terre à l'Esprit », sera le référent de ce jardin extraordinaire que la municipalité a souhaité voir se réaliser. « Prendre soin de soi et des autres » est l'objet de « De la Terre à l'Esprit » qui est née de la mise en commun de centres d'intérêts et de passions qui finalement se rejoignent. C'est un état d'esprit. Être bien soi-même et que les autres le soient aussi en proposant cette culture. Aujourd'hui, il n'est pas facile de savoir exactement de quoi on se nourrit. Consommer ses propres fruits et légumes, du moins en grande partie, c'est une fierté et un plaisir.

www.delaterrealesprit.com

PARLONS DU CCAS

Son objet

Le CCAS mène une action générale de prévention dans la commune. Il propose un accompagnement des personnes fragilisées. Il est un lieu d'accueil, d'aide et d'information pour tous les Montastrucois. Outre ses obligations légales d'aide aux personnes les plus vulnérables, le CCAS de Montastruc-la-Conseillère a la volonté de développer le contact et l'échange entre les générations. C'est ce qu'on appelle le lien intergénérationnel. Cela passe par des gestes simples du quotidien, une discussion, la transmission des souvenirs ou par l'organisation d'ateliers de jardinage, de bricolage ou d'informatique.

Le CCAS souhaite animer la vie de notre ville afin de partager des moments de convivialité, rompre l'isolement et favoriser l'entraide. En partenariat avec les associations et les écoles, le CCAS soutient toutes les initiatives en faveur de la solidarité collective.

Sa composition

Le CCAS est géré par un conseil d'administration, présidé par le Maire et constitué d'élus locaux désignés par le conseil municipal (Marjorie Maucouard, Daniel Fortier, Mania Le Nivet, Patricia Cadoz, Chantal Michaux) et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale nommées par le Maire (Dr François Gérard, Sylvie Rouaix, Angela Faure, Noëlle Rossignol, Claudine Chanet). Ensemble, ils déterminent les orientations et les priorités de la politique sociale locale. Ils mettent en place des actions solidaires pour faire face aux situations de précarité ou de grandes difficultés sociales. Ils ont pour objectif de développer des activités et des animations qui s'adressent à tous, favoriser les échanges et permettre ainsi aux Montastrucois de mieux se connaître.

Ses missions

Le CCAS intervient sur les actions suivantes :

► **Attribution d'aide financière ponctuelle** après examen du dossier en commission. Il peut s'agir d'une aide financière urgente pour faire face aux dépenses de première nécessité (alimentaire, énergie, hygiène) ou ponctuelle pour honorer une lourde dépense exceptionnelle.

► **Aide aux démarches administratives** et orientation vers les services partenaires.

Il accompagne dans la constitution des dossiers de demande de RSA, d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, d'aide sociale...

► **Soutien au logement**

Aide à la constitution des dossiers de demande de logement social. Il fait le lien avec les bailleurs sociaux de la commune. Il participe aux commissions d'attribution des logements organisées par les bailleurs sociaux.

Obligation de se domicilier.

La domiciliation s'adresse à toute personne sans domicile stable qui a besoin d'une adresse pour recevoir son courrier et accéder à ses droits (RSA, CMU, ...).

► **Maintien à domicile**

Il propose un service de portage des repas. Le portage des repas a pour objet de permettre aux usagers de bénéficier d'une prestation sociale lui permettant de continuer à vivre à son domicile en ayant l'assurance d'une alimentation équilibrée et d'un lien social créé ou renouvelé.

Ses temps forts

Opération Père Noël solidaire

Associé aux ALAE de Montastruc-la-Conseillère, aux associations de parents d'élèves et au Cercle Laïque, il a participé à une collecte de jouets au profit des "Restos du Cœur".



Noël des Aînés 2020

Au-delà de la déception causée par l'annulation du traditionnel repas de fin d'année, ce sont plus de 430 coffrets gourmands et bons d'achat qui ont été distribués à nos Aînés pour témoigner de l'attention que la communauté leur porte.

Cartes de vœux 2021

227 cartes de vœux ont été réalisées par les élèves de l'école élémentaire Vinsonneau au profit des Aînés de la commune. Une action solidaire et intergénérationnelle menée par la directrice de l'école et l'équipe enseignante et soutenue par le CCAS.

Son référencement des personnes vulnérables

Le CCAS est chargé de recenser les personnes fragiles et/ou isolées dans un registre communal. En cas de risques exceptionnels (crise sanitaire, grand froid, canicule), dans le cadre de la mise en place d'une veille sociale, le CCAS peut à tout moment utiliser le registre communal des personnes vulnérables pour contacter régulièrement, accompagner et protéger les personnes inscrites.

Pensez à vous signaler ou à signaler un proche auprès de la mairie.

Vous souhaitez contacter le CCAS, vous avez besoin d'aide ?
Tél. 05 61 84 21 10
ccas@mairie-montastruc.fr

L'ESPACE JEUNESSE DE MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE, UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ POUR NOS JEUNES

L'Espace Jeunesse de Montastruc (EJM), géré par l'association LE&C Grand Sud, accueille les jeunes âgés de 11 à 17 ans ainsi que quelques jeunes majeurs.

Du 15 au 26 février, durant la période des vacances d'hiver, une quarantaine de jeunes ont fréquenté la structure. Conjointement à l'accueil au quotidien, de nombreuses actions ont été mises en place.

► **Un chantier loisirs :** ce dispositif soutenu par la CAF 31, vise à proposer aux jeunes de s'impliquer dans une action d'intérêt collectif en contrepartie d'une bourse qui leur permet de financer leurs loisirs. En étroite collaboration avec le Comité des Fêtes de la commune, neuf d'entre eux ont construit Monsieur Carnaval. En contrepartie, ils ont pu se financer une activité "Murder Party" (résolution d'une enquête virtuelle) et une sortie "Laserball" (avec les jeunes du CAJ de Labastide Saint Sernin).

► **Une démarche d'appropriation de l'espace :** les jeunes qui fréquentent aujourd'hui la structure ont souhaité s'impliquer dans un projet de prise en mains de ce lieu notamment en travaillant à la création d'un nouveau logo. Pour ce faire ils sont passés par différentes étapes : brainstorming pour imaginer le logo, dessin, numérisation et apprentissage de techniques graphiques pour la réalisation finale. Maintenant, ils vont rénover et peindre la planche de présentation de l'EJM en incluant ce logo à l'extérieur et à l'intérieur du local.

► **D'autres activités proposées :** des temps de jeux de société (Loup Garou et jeux de rôle qui rencontrent toujours un franc succès), des ateliers cuisine, sportifs, des tournois de jeux vidéo, de l'initiation à la création de

musique assistée par ordinateur, etc...

Pour les jeunes qui ont fréquenté la structure pendant les vacances scolaires, ce fut une période de détente, de partage et de participation à la vie de l'EJM et de la commune.

Projets en cours et à venir

► **Dispositif passerelle :** environ 30 enfants de CM2 participent le jeudi soir sur le temps TAP à des activités proposées sur l'Espace Jeunesse : graff, cuisine, atelier écriture et enregistrement, foot freestyle, ...

► **Apprivoiser les écrans :** du 22 au 28 mars, dans le cadre de la semaine consacrée à ce thème organisée par la C3G, l'Espace Jeunesse proposera une après-midi débat sur les pratiques numériques. Avec le soutien de l'équipe LE&C GS projets innovants, les jeunes seront associés à la création d'un « plateau télé » en assurant les rôles de techniciens et d'animateurs télé pour organiser ce débat en présence de "Promeneurs du Net". Ces "Promeneurs du Net" (PdN) sont des professionnels de la jeunesse (conseillers Mission Locale, psychologues, animateurs, etc...) qui assurent une présence sur les réseaux sociaux afin de faire de la prévention, de l'accompagnement individualisé auprès des jeunes et de leurs familles.

► **Collecte pour l'association le Camion Douche :** après y avoir participé durant le "Mois de la Fraternité" en décembre dernier, les jeunes ont souhaité prolon-

ger cette action afin de mieux sensibiliser leur entourage et avoir plus de temps pour collecter du matériel d'hygiène. La finalité de cette mobilisation sera une rencontre avec les bénévoles et la préparation de kits d'hygiène individuels en vue de la distribution aux bénéficiaires par l'association.

► **Prochaines vacances de printemps :** collaboration avec l'ASPAM pour la rénovation de l'ancien corbillard en vue de l'exposer dans la commune. Travail sur le projet jardin avec Benoît Philip, intervenant permaculture. Sollicitation par le biais des réseaux sociaux, afin de préparer une programmation par et pour les jeunes.

► **Nouvelle borne d'arcade :** préparation des plans et dessins pour la réalisation.

► **Projets autour de l'impression 3D :** utilisation et création.

L'équipe de l'Espace Jeunesse accueille et accompagne les jeunes tout au long de l'année, si vous souhaitez avoir plus d'informations n'hésitez pas à aller à leur rencontre au sein du local ou sur les réseaux sociaux où ils sont aussi présents.





UNE SEMAINE POUR APPRIVOISER LES ÉCRANS



Du 22 au 27 mars, c'est la semaine pour « Apprivoiser les écrans » au sein des communes de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G). C'est une action qui a été initiée en 2014 par les représentants de parents d'élèves des écoles de Montastruc-la-Conseillère. Depuis, elle s'est étendue sur tout le territoire dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire.

Les objectifs de cet événement sont les suivants

- **Informier et sensibiliser** sur la bonne utilisation des écrans et des dangers potentiels.
- **Favoriser le temps partagé** en famille en s'appuyant sur l'offre associative locale, les structures éducatives, des personnes-ressources...
- **Recréer du lien social**: permettre aux parents d'échanger sur ces sujets et impliquer les partenaires (la vie associative, les écoles, les services éducatifs, les parents, les élus...).
- **Cadrer et accompagner les écrans** à tout âge, pour apprendre à s'en servir et à s'en passer. Cette semaine crée un moment d'animation aussi bien auprès

des adultes que des enfants, en impliquant autant les parents d'élèves que les Seniors et les diverses personnes habituellement en charge de pédagogie et d'animation.

Serge Tisseron s'exprime sur les actions « Semaine pour apprivoiser les écrans » menées sur de nombreux territoires : « Leur objectif n'est pas de nous convaincre d'éliminer les écrans de nos vies, mais de nous apprendre à ne plus nous laisser tyranniser par eux. En permettant de porter un regard différent sur les écrans et de réfléchir à leur place dans nos vies, elle constitue d'abord et surtout une façon de réapprendre à vivre ensemble ».

Ainsi à Montastruc-la-Conseillère, de nombreuses actions vont être mises en place

- **Au LEP l'Oustal**: l'accent est volontairement mis cette année sur le décryptage de l'information afin de questionner les usages des réseaux sociaux et les stratégies médiatiques, de développer l'esprit critique, de construire un point de vue personnel et éclairé. La Covid 19 a vu fleurir une autre épidémie, celle des fausses informations. Il semble important dans le contexte actuel de pouvoir en débattre avec les élèves. Les activités suivantes vont être proposées: un jeu d'éducation aux médias intitulé classe investigation qui se décline en plusieurs scénarios. L'idée étant de sensi-

biliser les élèves à la fabrique de l'information.

► **L'école maternelle** participera à cette manifestation comme chaque année en abordant ce thème de travail par des lectures d'albums suivies de temps d'échanges.

► **La MJC de Montastruc-la-Conseillère** souhaitait proposer, si les conditions sanitaires le permettaient, l'accueil de la **Compagnie Minuscule** pour une résidence d'artistes. Cette résidence aurait pour objectif de travailler sur un conte sonore et musical, pour enfants de 4 à 10 ans, intitulé: **L'Enfant Nine**.

► **ALAE LE&C GS maternelle**: défis photos tout au long de la semaine.

► **ALAE LE&C GS élémentaire**: ateliers jardinage/permaculture studio photos - débats philo - jeux des 7 familles.

► **Atelier "Parlons en librement"**:

le mercredi après-midi à l'ALSH LE&C GS, plateau TV débat libre sur la thématique des écrans et leur utilisation pendant et depuis les confinements. Interviews, témoignages par les enfants et les jeunes pour les enfants et les jeunes. Invitation aux parents (ou que élus parents), aux élus et aux associations afin qu'ils puissent y participer en visioconférence.

► **Espace jeunesse LE&C GS**: le samedi après-midi à Plateau Radio/TV en live (YouTube ou autre) avec une thématique à définir en présence de "Promeneurs du Net" pour des échanges avec les jeunes sur leur pratique des réseaux sociaux.

► **Le service déchets de la C3G** mettra dans les écoles des bacs de tri à destination des familles pour jeter les écrans hors d'usage.

► **Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) de la C3G** proposera une matinée conte aux familles et

leurs enfants avec des œuvres de littérature jeunesse sur la thématique des écrans et du lien parent/enfant dans un espace propice à la détente et l'écoute.

► **Des animations connectées tout public ont été proposées aux familles à faire chez soi en visio**:

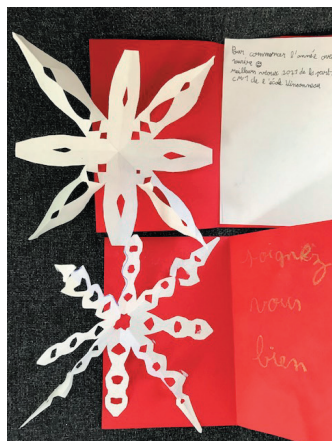
Mercredi 24 mars à 16h : Contes et légendes Madagascar version maternelles / familles.

Jeudi 25 mars à 18h : Qui veut gagner Le million, version élémentaires / familles.

Vendredi 26 mars à 19h: Guerres des clans, version jeunesse/ familles.

Un espace ressource avec toute la programmation de la semaine est proposé en cliquant sur le lien suivant : <https://www.lecgs.org/fr/site/c3g-coordination/page/pedt-semaine-pour-apprioviser-les-ecrans.php?m=preview>

DES CARTES DE VŒUX POUR NOS AÎNÉS



Le projet a été initié par Mme Farrugia (enseignante de C.E.1) qui a proposé début décembre 2020 que chaque classe prépare des cartes de vœux.

Les enseignantes de l'école ont de suite adhéré à ce projet. En raison du plan Vigipirate Urgence Attentat et du Protocole Sanitaire, les cartes de vœux ont été destinées aux Aînés de la ville. Le projet a enthousiasmé les élèves qui ont été ravis de faire quelque chose pour d'autres personnes qu'eux ou leur famille.

En janvier, 237 élèves (10 classes) ont réalisé les cartes, chacun selon ses affinités et ses idées. Elles ont été distribuées le vendredi 29 janvier après-midi aux personnes de plus de 76 ans et cela grâce au partenariat avec les services de la mairie et le CCAS.

Les Aînés de Montastruc-la-Conseillère ont apprécié fortement cette initiative et, à la surprise des élèves et pour leur plus grande joie, les ont remerciés en leur adressant en retour des messages (écrits ou oraux).

Cette initiative sera reconduite l'an prochain, le tissage du lien intergénérationnel est une priorité pour le Maire, Jean-Baptiste Capel.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

« PASSERELLE D'HUMANITE
REVELATEUR DE TALENTS
DEPUIS 1990 »

Depuis 30 ans, actrice majeure de l'éducation populaire la MJC s'est mobilisée et investie pour animer notre commune et ses alentours. Elle a un rôle essentiel et majeur dans le vivre ensemble.

L'objectif de la MJC est de donner une image de la culture élargie qui s'adresse à tous.

Administrée par un Conseil d'Administration composé de bénévoles, la MJC emploie des salariés pour la gestion et 20 animateurs professionnels et bénévoles. S'ajoutent de nombreux bénévoles, parents et adhérents, qui interviennent lors des diverses manifestations ou événements.

Depuis toujours la MJC a vocation à accueillir les publics fragiles et les personnes porteuses d'un handicap.

La MJC pendant la crise sanitaire.

Pendant le 1^{er} confinement, les acteurs de la MJC ont très vite réagi, gardé le contact avec les adhérents en communiquant sur le site et les réseaux sociaux, maintenu les salaires et proposé des cours à distance.

La MJC a joué un rôle dans l'organisation de la solidarité grâce à une initiative collective, des bénévoles ont fabriqué plus de 1 000 masques distribués aux habitants de la commune.

A la rentrée, le forum a permis de relancer leurs activités et de se retrouver. Afin de recevoir les adhérents dans des conditions sanitaires optimales, les cours ont repris selon un protocole étudié, travaillé et adapté aux spécificités de chaque activité.



Aujourd'hui malgré la situation sanitaire, les cours ont pu reprendre en présentiel ou en distanciel.

Un grand merci aux adhérents fidèles et solidaires ainsi qu'aux élus pour leur accompagnement au quotidien.

La MJC aujourd'hui

Elle propose de nombreuses activités : artistiques et sportives (danse, piano, guitare, batterie, chant, groupe de musique, théâtre, atelier d'écriture, tennis de table et badminton), arts plastiques (terre et poterie, photo, couture), de bien-être (pilates, yoga, stretching).

En fin d'année, chaque section fait son show (galas de danse, expositions, auditions musicales, et représentation théâtrale).

La MJC demain

Grâce au soutien de Jean-Baptiste Capel, le Maire et de son équipe municipale, la MJC va déménager. Elle va s'installer dans les locaux de l'ancienne crèche (derrière la salle Jacques Brel). En collaboration avec la Mairie, d'importants aménagements seront réalisés afin d'accueillir les adhérents dans des locaux appropriés, sécurisés et adaptés.

La MJC travaille à développer les activités existantes et à proposer de nouveaux ateliers : activités d'éveil 2/4 ans (yoga, baby gym, éveil musical), arts plastiques

enfants (poterie, dessin), artistiques (danse contemporaine), sportives (escrime).

A ce sujet un sondage sera proposé à tous les habitants du territoire, via notre site internet.

Depuis plus d'une décennie, la MJC organise la Fête de la Musique

Afin de créer du lien autour de l'expression musicale sous toutes ses formes, cette manifestation, soutenue financièrement par la municipalité et le Conseil départemental, regroupe plus d'une centaine de musiciens, de chanteurs de tous âges et de tous genres. La MJC est fédératrice, de nombreuses associations se joignent à elle pour organiser cette fête.

La MJC c'est aussi une programmation culturelle riche et l'accueil d'artistes en résidence

La MJC propose des spectacles vivants pour tous (enfants, jeunes, adultes et scolaires). D'une belle diversité et d'une grande qualité, ces représentations permettent la rencontre d'artistes et d'un public toutes générations confondues comme par exemple lors du festival d'humour « LE PRINTEMPS DU RIRE ».

La MJC accueille des jeunes artistes en leur permettant de travailler dans de bonnes conditions techniques grâce à la mise à disposition par le Maire,

Jean-Baptiste Capel, de la salle de spectacle Jacques Brel. L'avenir de la MJC, dynamisé par le changement de locaux, sera de s'ouvrir aux différences, de continuer à transmettre ses valeurs de solidarité et d'équité en tant qu'association garante du tissu social fragilisé par la crise.

LA PETANQUE MONTASTRUCOISE



Suite à l'Assemblée Générale du 9 janvier 2021 organisée par voie postale en raison des contraintes sanitaires, le bureau de la Pétanque Montastrucoise a été reconduit et une nouvelle licenciée est venue renforcer le Conseil d'administration en la personne de Chantal Martinez. Président: Francis Samuel V. Président: Jean Charles Pavan Secrétaire: Daniel Martinez Trésorière: Geneviève Lantenoy V. Trésorière: Michèle Marcuzzo Membres du C. A: Chantal Ferasin, Chantal Martinez, Marie-Thérèse Pavan, Martine Samuel. Un début de saison compliqué avec le report, pour cause de pandémie, du championnat doublette sénior et tête-à-tête féminin programmés le 7 février ainsi que le match de Coupe de France contre le club de Roquette initialement prévu le 14 février. Nous espérons ne pas avoir à annuler comme en 2020 toutes nos activités.

Dès que le temps le permet, les entraînements continuent en gardant les distanciations sociales et une reprise du cours normal des activités est espérée.

Programme de l'année 2021

Le 25 mars, championnat secteur vétéran
Le 18 mai, concours CZC vétéran
Le 26 juin, régional triplettes mixte promotion
Grand Prix de la Municipalité doté de 1 500 € de prix + engagements
Le 27 juin, doublettes promotion Féminin et Masculin
Challenge ZENITRAM'S - VTC doté de 800 € de prix + engagements
Le 22 août, vide-greniers
Le 7 septembre, doublettes 55 ans et + (concours A & B)
Le 16 octobre, CZC masculin.

Pour tout renseignement
Tél. 05 34 26 13 32

L'ASPAM A ÉTÉ RÉACTIVÉE

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Montastruc (ASPAM) qui était en sommeil depuis près de 2 ans a été réactivée par une toute nouvelle équipe et compte à ce jour un peu plus de 20 adhérents. L'objectif de l'ASPAM est non seulement de rénover et valoriser le patrimoine architectural de la commune, mais aussi de préserver la faune et de la flore. D'ailleurs la dernière animation a consisté à rénover les nichoirs déjà présents sur la façade de

l'église afin de permettre aux 11 espèces d'oiseaux qui y nichent de mieux s'y installer ce printemps.

PROGRAMMATION 2021

- ▶ la rénovation et l'exposition de l'ancien corbillard de la commune en avril,
- ▶ une exposition de photos «Montastruc d'hier et d'aujourd'hui» du 5 au 13 juin 2021.
- ▶ la restauration et l'exposition d'un livre daté de 1618 déniché dans l'ancien presbytère,
- ▶ l'entretien des chemins de randonnée en septembre,
- ▶ deux jours d'animations dans le cadre des journées du patrimoine en septembre. Le pastel a été choisi par l'ASPAM comme fil conducteur de ces journées du patrimoine, avec des animations participatives le samedi, repas le samedi soir et brocante d'antiquaires professionnels le dimanche.

L'ASPAM se projette déjà sur 2022 en prévoyant la rénovation d'un puits situé sur un terrain derrière l'école Vinsonneau.

Pour tout renseignement
Stéphanie Franc Cesses
Tél. 06 32 55 49 52
aspammontastruc@gmail.com



ASSOCIATION SORAYA

COULEURS TRISOMIE 21



Aide, soutien et informations aux parents d'enfants et d'adolescents porteurs de trisomie 21

Née en 2004 avec Soraya, l'association oriente les parents et les écoute.

L'association Soraya est soutenue par de nombreuses associations montastrucoises inclusives : CAP MONTAS, la MJC, ROCK TON BLEU et la municipalité qui organisent des manifestations à son profit.

Un enfant porteur de Trisomie 21 (syndrome de Down) sait lire, écrire et compter. Il peut apprendre à jouer d'un instrument, faire du théâtre, monter à poney, créer de la poterie, danser...

Aujourd'hui, un enfant porteur de trisomie 21 peut grandir et vivre comme les autres enfants et avec les autres. Merci à tous ceux qui les entourent car votre soutien les fait grandir.

Pour tout renseignement
Dr Rosa Perez Miguel
Tél. 06 33 58 68 47



LE NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES

Parce qu'il a contribué, en son temps, à l'attractivité du village et qu'aujourd'hui il nous manque, surtout en cette période maussade où sévit ce maudit virus, 6 Montastrucois.es ont relancé le Comité des Fêtes de Montastruc-la-Conseillère.

LES OBJECTIFS

Développer, en coopération avec les autres associations, le lien social et répondre aux nouvelles attentes festives et conviviales.

Le 25 septembre 2020, la première Assemblée Générale du Comité des fêtes (CDF) a eu lieu à la Salle de l'Ancien Collège et une vingtaine de personnes étaient présentes. Après la présentation du projet du Comité des Fêtes, nombre d'entre elles se sont inscrites en tant que membre actif.

Les animations sont regroupées en 5 thématiques afin de permettre la création de groupes de travail sur chacune d'entre-elles

- Fêtes annuelles (Halloween, Marché de Noël, Pâques)
- Fêtes de voisins
- Fête du village
- Événements divers (vide dressing, vide-greniers, jeux de société)
- Enigme en ville

Halloween était le premier événement que cette nouvelle équipe a organisé et qui, malgré tous leurs efforts, a dû être annulé quelques jours avant le 31 octobre en raison des mesures sanitaires. Le concours de décorations de Noël qui a permis de mettre un peu de couleurs dans nos soirées de fin d'année 2020 a eu un excellent accueil de la part des participants et des personnes qui suivent l'action du Comité des Fêtes, c'est pourquoi il y aura à n'en pas douter de plus en plus de participants au fil des années. Malgré le contexte sanitaire, le Comité des Fêtes reste très motivé et continue à travailler sur les projets en cours et espère pouvoir très bientôt proposer à nouveau des événements festifs et conviviaux à tous les Montastrucois.es.

LA NOUVELLE ÉQUIPE

Franck Le Nivet - Président
Manon Cabié - Secrétaire
David Célébrin - Trésorier
Joy Courtois - Communication
Patrick Arnaud - Logistique
Christophe Ronzier - Relation Associations

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues aussi n'hésitez pas à venir rejoindre cette équipe dynamique et suivez-les sur les réseaux sociaux.

Sur facebook: @cdfmontastruc
Sur Instagram: @comitedesfetesmontastruc
Par mail: cdf.montas@gmail.com

LE TENNIS CLUB RENOUVÈLE SON ÉQUIPE

En février dernier a eu lieu, l'Assemblée Générale du club à la grande salle de l'Espace Simone Veil. Jean-Baptiste Capel, le Maire accompagné de son Adjoint aux Associations, Vincent Mestdagh, ont pu constater le bon esprit et la bonne santé de cette association. La présidente, Mme Destenay a fait le tour d'horizon de l'année 2020 qui, au vu des contraintes sanitaires, s'est avérée très difficile pour les compétiteurs et pour les enfants de l'école de tennis qu'il faut absolument préserver pour le développement du club. La présidente, la secrétaire, Christine Lévêque ainsi que Patrick Julie et Dominique Montalieu qui ont décidé de se retirer ont été chaudement remerciés par l'assemblée pour tout le travail accompli durant ces 3 dernières années.



UNE NOUVELLE ÉQUIPE A ÉTÉ ÉLUE

Président :
Renaud Charière
Vice-président :
Edouard Masson
Trésorier :
Pierre Fuchsmann
Trésorière-adjointe :
Corinne Boccino

Secrétaire :
Marie-Cécile Fuchsmann
Secrétaire-adjointe :
Valérie Veillon
Membres :
Nicolas Clavel,
Stéphane Galtier,
Sylvie Perrin et
Philippe Sultana



DU NOUVEAU À CAP MONTAS

Des sportifs qui courent non seulement pour le plaisir mais également au service d'associations caritatives, Cap Montas est une association résolument altruiste. Lors de sa dernière Assemblée Générale, le bureau

a été renouvelé lors du départ de son poste de président de l'actuel Adjoint aux Associations, Vincent Mestdagh, qui reste néanmoins membre. Les membres présents ont également remercié pour leur investissement le trésorier, Jean Luc Nicolas et Dominique Pierre.

LE NOUVEAU BUREAU

Président :
Alain Lebourdais
Secrétaire :
Agnès Boue
Trésorière :
Stéphanie Fohanno



Les associations organisent le Carnaval

En cette période atypique et morose, plusieurs associations de Montastruc-la-Conseillère ont décidé de mettre en commun leurs idées et leurs savoir-faire pour imaginer la création un évènement festif sur la commune courant avril ou mai selon les possibilités laissées par les contraintes sanitaires. Ainsi le Cercle Laïque, la MJC, le

Comité des Fêtes, le LE&C GS et Perles d'Artistes travaillent sur le projet de carnaval de rue dans la ville avec une troupe de comédiens « Les Hippipiques » et une batucada professionnelle. Danseuses, musiciens amateurs et professionnels seront là pour faire vibrer les Montastrucois.es au son du carnaval et espérer ainsi mettre de la gaieté dans leurs cœurs.

L'après-midi se clôturera sur la place Sant Pere Pescador où Monsieur Carnaval qui a été confectionné par les élèves des écoles maternelles et primaires sera brûlé.

Dès que la date sera arrêtée, elle sera communiquée à la population qui sera chaleureusement invitée à venir fêter ce 1^{er} Carnaval de rue inter-associations.



Le marché des Créateurs

Suite au succès qu'a connu cette animation lors de sa première édition au mois d'octobre, tous les deuxièmes dimanches du mois, sous le porche de l'église, un petit groupe grandissant de personnes aux talents créatifs divers exposent et proposent à la vente des pièces uniques, des petites séries, de la décoration, de la maroquinerie, des accessoires, des produits enfants... Une belle initiative qui mérite d'être soutenue.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

	contact@mairie-montastruc.fr	05 61 84 21 10
ACCUEIL MAIRIE	accueil@mairie-montastruc.fr	05 61 84 21 10
ETAT CIVIL	etatcivil@mairie-montastruc.fr	05 61 50 95 04
SECRETARIAT DU MAIRE	secretariat@mairie-montastruc.fr	05 61 50 95 07
URBANISME	urbanisme@mairie-montastruc.fr	Le matin, sur RDV uniquement Le Lundi, Mardi, Jeudi après-midi de 14h à 17h Fermé le Vendredi
AFFAIRES SCOLAIRES	cantine@mairie-montastruc.fr	Fermé le Mercredi après-midi
POLICE MUNICIPALE	policemunicipale@mairie-montastruc.fr	Fermé le Mercredi après-midi
CRECHE DES OURSONS	creche@mairie-montastruc.fr	
CUISINE CENTRALE	cuisinecentrale@mairie-montastruc.fr	
CCAS	ccas@mairie-montastruc.fr	Permanence le mardi matin 9H - 12H sur RDV
CONCILIATEUR DE JUSTICE		Permanence le 1 ^{er} et 3 ^e Jeudi du mois sur RDV
IMPÔTS		Permanence Mairie, le jeudi 9H-12H sur RDV

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ECOLE MATERNELLE « VINSONNEAU »	maternelle.montastruc@orange.fr	05 34 26 19 80
ECOLE ELEMENTAIRE « VINSONNEAU »	ecole.vinsonneau@wanadoo.fr	05 61 84 31 52
ECOLE SAINTE-THERESE	Sainte.therese.direction@orange.fr	05 61 84 44 05
Collège Georges BRASSENS	0310021e@ac-toulouse.fr	05 34 26 54 20

Lycée Professionnel « L'OUSTAL » 05 61 84 21 13
montastruc@cneap.fr

STRUCTURES D'ACCUEIL ENFANCE-JEUNESSE

ALAE ELEMENTAIRE	enfance-montastruc@legs.org	05 61 78 21 18
ALAE MATERNELLE et ALSH	enfance-montastruc@legs.org	05 61 48 50 41
ESPACE JEUNESSE	Coordination-montastruc@legs.org	07 77 33 03 59

COMMUNAUTE DES COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU

SIÈGE	http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/	05 34 27 45 73
ORDURES MENAGÈRES	dechets@coteaudugirou.fr	05 34 27 63 70
DECHETTERIE		05 34 26 93 89

DIVERS

MAISON DES SOLIDARITES	Assistances sociales	Rue des écoles (derrière la Poste-Guichet) Sur RDV	05 34 25 50 50
CAF	Espace Victor Hugo - 54 route d'Albi - 31 240 St-JEAN	Mercredi 9H-12H / 13H30-17H Compte tenu du contexte épidémique, la permanence est fermée	
CPAM	Votre agence vous accueille uniquement sur RDV	Prenez RDV en vous connectant sur votre compte AMELI ou appelez le 3646	
CARSAT	https://www.carsat-mp.fr/home.html		
PHARMACIE AMALRIC			05 61 84 21 55
GENDARMERIE DE MONTASTRUC			05 34 26 02 05
GENDARMERIE DE L'UNION			05 62 89 03 50



UN CENTRE DE DÉPISTAGE COVID 19 A ÉTÉ MIS EN PLACE COURANT DÉCEMBRE

Dans un premier temps, le dispositif a pu démarrer dans le local de la salle de danse mis à disposition par la Mairie. Depuis mi-janvier le centre de dépistage s'est déplacé dans un local plus adapté et plus proche de la pharmacie (respect des 100 m entre les 2 structures). Nous tenons vivement à remercier le propriétaire et les locataires de ce local (cabinet infirmiers) pour la mise à disposition gracieuse de ce lieu. Ces tests sont pratiqués par l'ensemble du corps médical (pharmacien, préparateurs en pharmacie, infirmiers et kinésithérapeutes) après une formation. Depuis mi-décembre, il s'agit de tests antigéniques à résultat immédiat. Un planning organise la rotation des intervenants médicaux que nous remercions pour leur engagement et leur disponibilité. Le centre est ouvert tous les jours, les tests se font sur RV à des horaires différents :

- ▶ les personnes symptomatiques entre 12h et 13h **sur ordonnance** (réservées aux personnes n'ayant pas pu obtenir un RV rapide auprès d'un laboratoire pour un test PCR),
 - ▶ les personnes asymptomatiques entre 18h et 20h **sans ordonnance**.
- A ce jour 1800 tests ont été faits. Sur une moyenne de 20 par soirée.

La prise de RV se fait auprès de la pharmacie :
Pharmacie Aprium - 67 ter avenue de Castelnau - 05 61 84 21 55

CENTRE DE VACCINATION GRAGNAGUE

3 place Bellegarde
31380 Gragnague
Salle EDP à côté de la poste

Prendre rendez-vous

08 09 54 19 19

Ou

<https://www.keldoc.com/vaccination-covid-19/gragnague>

ou

sur l'application

Tous Anticovid Je me fais vacciner

Afin de faciliter l'accès aux centres de vaccination, la région Occitanie met en place un dispositif de transport à la demande pour les personnes de plus de 75 ans valides.

Pour réserver : Numéro Vert 0 805 460 306

ÉTAT CIVIL

LISTE DES MARIAGES DU 25 AOÛT 2020 AU 3 OCTOBRE 2020

ESQUIVE Frédéric, Jean-René et	25 août 2020
CALVET Béatrice, Cécile, Hélène, Françoise	
BERENQUER Yoann, Michel et	5 septembre 2020
VAYSSE Amandine, Anna, Ida	
LABELLE Marie, Christine, Carole et	12 septembre 2020
PUTACCIO Priscilla, Marianne	
BASILE Alain et BELGHOZLANE Sarah	26 septembre 2020
ORCEL Jean-Noël, Jacques, Gérard et	3 octobre 2020
DÉSORMEAU Laurine, Guislaine	

LISTE DES DÉCÈS DU 16 MARS 2020 AU 7 FÉVRIER 2021

CUBAYNES Gilbert	16 mars 2020
TRANIER Andrée	11 avril 2020
GARELLI Luca	22 mai 2020
DESSORT Claude	27 mai 2020
MEYER Eric	21 juillet 2020
CATURLA Janine Vve TENDINI	19 août 2020
GALIANA Lucien	20 août 2020
CAMBUCCO Jacquy	21 août 2020
SACCON Italo	25 août 2020
CASSAN Robert	6 septembre 2020
LAGARRIGUE René	9 septembre 2020
CARRIERE Bernard	15 septembre 2020
BABOULENE Christian	27 septembre 2020
MIROUZE Yves, Robert, Roger	9 octobre 2020
AVERSENG Alain, Jean-Louis	9 octobre 2020
FEDOU Fernand, Aimé, Claude	24 décembre 2020
PELISSIER Bernard, Marcel	5 janvier 2021
BIGARAN Lucien, Giovanni	6 février 2021
MORO Teresa Vve CAPOIA	7 février 2021

LISTE DES NAISSANCES À COMPTER DU 31 JANVIER 2020

BABELAERE ROELAND Hector, Jean-Louis, Pascal	31 janvier 2020
BEAUTE Lexa, Yildiz-Elif, Pascale	9 mars 2020
YENICIRAK Louise, Simen	11 mars 2020
GRASSET Milann, Raymond, Pierre	18 mars 2020
AUREGAN Appoline	29 mars 2020
MEITES HERVIOU Garance, Carmen	2 avril 2020
GAYRARD Auguste, Jean-Louis, Régis	6 avril 2020
MADEC Gaël, Paul	29 avril 2020
AYRIGNAC Louis, Antoine, Camille	10 mai 2020
LECAMUS Augustin, René, Esther	12 mai 2020
SIMON Awa, Sandrine, Mannivanh	24 mai 2020
KELLER Billy, Pierre	3 juin 2020
VAYSSIÉ Youri, Driss, François	31 mai 2020
LARCADA Rafaël, Jean-Louis, Michel	23 juillet 2020
BASSONVILLE Anna, Jasmine	1 ^{er} août 2020
NADAUD Alma	11 août 2020
VELASQUEZ Prunille	25 août 2020
KOBYLANSKY Célia, Françoise, Michèle	25 août 2020
STAN Andrea, Yasmina	27 août 2020
THERON SALIME Siana, Boueni André	28 août 2020
GRENON Judith, Solange, Hélène	29 août 2020
SILVANO Tom, Lucien	10 septembre 2020
NUSBAUM Cédric	22 septembre 2020
BERENQUER VAYSSE Siana, Ida, Yvonne	23 septembre 2020
MUFFATO Alicia, Inès, Agathe	20 octobre 2020
CAUNES ROCHER Kamille	23 octobre 2020
CAUNES ROCHER Kalvin	23 octobre 2020
LAURENS DUPOUY Jules, Claude Joseph	24 octobre 2020
AUBERTIN Aélia	30 octobre 2020
JULIEN Lorys, Ange, Marc, Pascal	4 janvier 2021
GUILLOUX Emiliana, Béatrice, Véronique	10 janvier 2021
PAILLET Salomé, Jade	18 janvier 2021
MOUNIC Matti, Claude, Jacky	20 janvier 2021
ALVES VERDIER Ruben, Gilles	25 janvier 2021
BRET Lucie, Sarah	29 janvier 2021



Vous êtes nouvel arrivant

Si vous venez de vous installer sur la commune, nous vous souhaitons la bienvenue !

Il est important pour une commune de bien connaître ses habitants afin de leur garantir le meilleur service possible, aussi nous vous invitons vivement à venir vous présenter au secrétariat de la mairie.

En effet, cela nous permet notamment :

- ▶ de vous donner les informations pratiques qui pourraient vous être utiles
- ▶ de recenser les jeunes de 16 ans pour la journée défense citoyenneté
- ▶ d'inscrire les jeunes dès 18 ans sur les listes électorales
- ▶ d'adapter nos services aux besoins de la population
- ▶ de renseigner les agents de la Poste
- ▶ de pouvoir vous contacter pour vous donner une information particulière ou collective (invitations, coupures d'eau et courriers divers).

Dès que les contraintes sanitaires, nous le permettrons nous ne manquerons pas d'organiser un moment convivial qui nous permettra de se rencontrer.

LE PAIEMENT DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES USAGERS DES FINANCES PUBLIQUES

Depuis maintenant 6 mois, il est possible de payer ses factures de cantine, de crèche, d'hôpital, les amendes ou impôts en espèces et en carte bancaire dans les bureaux de tabac partenaires.



LE TABAC/PRESSE DE MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE DEVIENT BURALISTE PARTENAIRE

Sandrine et Philippe GUILLOUD
14 av. de Castelnau
L. M. M. V. 7h - 12h30 / 14h30 - 19h30
Fermé le jeudi
S. 8h - 12h30 et 15h30 / 19h30 - D. 8h - 12h30

Comment ça marche ?

L'utilisateur doit simplement s'assurer que son avis ou sa facture comporte un QR code et que la mention « payable auprès d'un buraliste » figure dans les modalités de paiement.

Quels montants pour quelles factures ?

Pour l'essentiel des factures de la vie quotidienne : jusqu'à 300 € en espèces et sans limitation de montant en CB.

Pour les impôts : jusqu'à 300 € en espèces ou CB au-delà selon les modalités habituelles indiquées sur le document.

L'objectif est de faciliter la vie quotidienne des usagers en leur apportant un service au plus proche de leur domicile et avec des horaires d'ouverture encore plus accessibles.

Un changement en appelle un autre : vous allez bientôt découvrir votre maison de la presse embellie, rajeunie, une nouvelle organisation intérieure et un embellissement extérieur.

Montastruc Nouvel Horizon

Depuis notre dernière publication, nous regrettons que l'attitude de la majorité à notre égard n'ait pas évoluée: nous ne sommes pas plus sollicités dans les projets et l'unique commission convoquée a été celle sur l'urbanisme concernant le projet de lotissement du petit Bigourda situé entre la rue de la gare et la rue des Côteaux. Lors de cette commission nous avons formulé des interrogations et des mises en garde: nature du terrain, inclinaison des pentes, sécurité des déplacements, évacuation des eaux pluviales... Aucune n'a été prise en compte.

Nos questions:

Si le projet répondait à l'ensemble des normes en vigueur (PLU) pourquoi la délibération qui prévoyait une convention d'occupation sur le domaine privé communal a-t-elle été retirée en séance lors du conseil municipal du 30 janvier?

Pourquoi le maire a-t-il donné l'autorisation de début des travaux alors même que selon le service de l'urbanisme le nouveau permis modificatif n'a toujours pas été déposé?

Pourquoi la parcelle communale est en cours d'utilisation en l'absence d'une convention d'occupation?

Ce projet qui dans sa version initiale n'était déjà pas réglementaire se doit désormais d'être rendu conforme comme nous l'avons demandé auprès du préfet. Nous continuerons à apporter notre soutien aux riverains fortement mobilisés depuis de nombreuses semaines sur ce sujet.

La commission urbanisme devrait prochainement se réunir à propos de la nouvelle école. Nous serons extrêmement vigilants sur les aspects techniques, financiers et sécuritaires autour de ce projet dimensionnant pour notre commune.

Nous attendons de connaître le prochain budget primitif de la commune qui nous éclairera sur le financement des nombreux et intéressants projets prévus: aménagement de l'ancienne crèche, rénovation du presbytère...

Toujours dans un esprit de démocratie et de dialogue nous espérons que le maire daignera répondre aux courriers que nous lui adressons.

Les élus Montastruc Nouvel Horizon
Patricia Cadoz / Médéric Gautier / Nabila Senhadji

Contact sur Facebook et
montastrucnouvelhorizon@orange.fr

Montastruc Pour Tous

Des blocages?

Nous devons constater:

- Un refus du maire de signer des documents permettant aux élus minoritaires d'accéder à des formations... gratuites. Nous avons saisi le préfet qui nous a répondu favorablement.

- Un refus de communiquer des documents (factures relatives aux travaux de rénovation d'un appartement communal sorti du domaine social). Nous avons dû saisir la CADA (commission d'Accès aux Documents Administratifs) qui a également émis un avis favorable.

Ces atteintes aux droits démocratiques nous contraignent à engager des procédures. Ce manque de coopération et de transparence est regrettable. Côté urbanisme, la majorité a intégré une étude Bimby (construire dans mon jardin) dans le contrat Bourg-centre. L'étude Bimby renseignera promoteurs et aménageurs qui voudront s'implanter et incitera à une densification urbaine détruisant les jardins. Nous souhaitons que cette étude se fasse en concertation avec les habitants ayant l'expérience de vie de leur quartier afin d'éviter des problèmes de stationnement, de circulation, de vis-à-vis et de destruction de notre environnement au détriment d'un ensemble harmonieux et esthétique. De plus, sur un projet immobilier entre la rue des Côteaux et l'Avenue de la Gare le maire a accordé au permis de construire initial un permis modificatif contestable. Ce permis est en contradiction avec le PLU de 2013 (largeur de voirie, manque de trottoirs et d'espaces verts, parkings supprimés) mais aussi irrégulier sur la forme puisqu'intégrant une convention d'occupation d'un terrain communal qui n'y figure pas et pour cause: la délibération illégale la soumettant au vote rétroactivement a été retirée. Nous avons demandé au préfet d'intervenir afin de faire stopper les travaux engagés par l'aménageur sur la parcelle communale et avons sollicité le maire pour une remise à plat du projet en concertation avec les riverains. De nouveau le silence du maire est assourdissant et seules les pelleteuses et engins destructeurs répondent.

Les élus Montastruc Pour Tous

Michel Anguille/Adeline Guibert/
Chantal Michaux/Jean-Louis Thomas

Pour nous contacter
conseillersmontastrucpourtous@gmail.com

Montastruc, c'est Vous !

Depuis le début de notre mandature, Montastruc-la-Conseillère a l'image d'une ville dynamique, agréable, conviviale dans laquelle il fait bon vivre.

Nous nous impliquons et faisons entendre notre point de vue au sein de toutes les instances: Montastruc-la-Conseillère redevient un acteur incontournable du territoire! Au quotidien, nous œuvrons dans l'intérêt général pour maintenir et améliorer la qualité de vie dans notre commune.

Les décisions de la majorité sont édictées par le bon sens et sont prises pour le mieux vivre des Montastrucois. Elles ne nous sont pas imposées par une idéologie ou un parti politique.

Pourquoi l'opposition municipale évoque-t-elle inlassablement le passé et ses propres réalisations?

Pourquoi ce décryptage stérile sur les actions de la majorité? Peut-être est-ce son seul moyen pour exister?

L'accomplissement de nos engagements demeure notre feuille de route, c'est le contrat qui nous lie à vous.

Nous sommes à votre service afin que la commune soit à l'image du projet que porte notre majorité: humaine, ouverte, responsable.

Vous pouvez compter sur notre énergie, notre ambition. Nous sommes mobilisés pour mener à bien le programme que nous vous avons proposé et ce malgré les tentatives d'entraves brandies par l'opposition municipale en quête de notoriété.

Nous avons la volonté d'associer chacune et chacun d'entre vous aux décisions qui concernent votre vie quotidienne, de recueillir vos avis et vos contributions lors de l'élaboration des projets structurants dont vous serez les principaux acteurs.

Montastruc, c'est résolument Vous !

#RestonsPrudents

Pour nous contacter
contact@montastruccestvous.fr



Montastruc-la-Conseillère, **ville connectée**



Depuis le 6 mars dernier, les Montastrucois.es peuvent suivre le conseil municipal sur les réseaux sociaux. Lorsque la nouvelle équipe est arrivée aux responsabilités, elle a fait la promotion de la transparence, et elle l'applique.

Suivez <https://www.facebook.com/MontastrucLaConseillere/> et participez à la vie de votre ville !



MONTASTRUC
La Conseillère

WWW.MAIRIE-MONTASTRUC.FR